

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU **30 Janvier 2017**

L'an deux mille dix-sept, le trente janvier à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Sauvillers-Mongival sous la présidence de Monsieur PELTIEZ Gilles, Maire.

Etaient Présents : Mr PELTIEZ Gilles, Mr WABLE Vincent, Mr VATIN Dominique, Mme LANGEVIN Michèle, Mme FRENOY Christiane, Mr BACHELLEZ Francis, Mr SOYEZ David, Mr ROGER Nicolas, Mr PELTIEZ Christophe

Absents excusés : Mr FAVRESSE Sylvain (pouvoir) , Mr PINARD Jean-Michel (pouvoir).

Echange de terres avec Mme HARENT

Le maire informe les membres du conseil que Mme HARENT souhaite faire un échange de parcelles de terre avec la commune sur la ferme de Saint Ribert. Le conseil donne un accord de principe.

La mise en place est à l'étude.

Avis du conseil municipal de la commune sur le projet du PLUI arrêté par le conseil communautaire le 24 novembre 2016 Approbation du P.L.U.I

Le maire rappelle l'historique du projet du PLUI depuis les premiers échanges engagés sur la prise de compétence urbanisme à l'échelle communautaire et le choix d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Considérant que la commune dispose d'un délai de trois mois à compter de l'arrêt du projet pour émettre un avis sur le dossier, considérant que le projet sera ensuite soumis à enquête publique pour permettre à tout un chacun de s'exprimer et ainsi d'émettre éventuellement des observations avant l'approbation définitive du P.L.U.I , le conseil émet un avis favorable par vote par dix voix pour et une abstention, sur l'arrêt du projet du PLU Intercommunal du Val de Noye.

Indemnité du percepteur

Le maire fait part au conseil que Mr LATOUR, percepteur à Ailly sur Noye depuis le 01 septembre 2016 suite au départ de Mme LO PRESTI, demande la décision du conseil sur l'attribution d'indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor chargés des fonctions de receveur des communes.

Par vote à l'unanimité, les membres du conseil décident de ne pas allouer d'indemnité à Mr LATOUR pendant les 121 jours de prise de fonction à la trésorerie d'Ailly sur Noye.

Location de la parcelle de terre de l'école : (lecture d'un courrier)

Le locataire de cette parcelle demande au conseil une réduction de moitié du prix de la location.

Le terrain ne serait pas rentable car il est dans un espace ombragé.

Le conseil par vote à l'unanimité rejette la demande de Mr KOVAC Georges.

Course cycliste des Hauts de France (organisation)

Le maire informe le conseil qu'une course cycliste « les 4 jours des Hauts de France » passera à Sauvillers-Mongival le jeudi 11 mai 2017. Les organisateurs demandent à la commune des volontaires pour garder les carrefours qui seront empruntés par les coureurs. Une réunion d'information est prévue pour mettre en place l'organisation.

Fête et réderie :

La fête est prévue le 10 et 11 juin 2017 avec le maintien de la réderie le samedi 10 juin

Elections : Cette année les élections sont prévues : pour les présidentielles le 23 avril et le 07 mai
 pour les législatives le 11 et 18 juin

Prévision travaux 2017 :

- Eclairage public rue de Moreuil
- Etude d'un columbarium
- Trottoir rue de Moreuil

Questions diverses :

Entretien espaces verts : reconduction du contrat passé avec les Entreprises du Val de Noye : W. Georget

Haut de France propre : la commune participera à la journée du 18 mars pour la collecte des déchets.